

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 83-CR

Événement :	perte de contrôle après décollage, collision avec le sol.
Causes identifiées :	remontage inadéquat de l'aéronef, vérifications avant le décollage insuffisantes.

Conséquences et dommages :	pilote blessé, aéronef détruit.
Aéronef :	ULM Aéros Kiev Skyranger "Best Off", multi-axes.
Date et heure :	samedi 19 juillet 2003 à 11 h 45.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Gap (05).
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	-pilote, 55 ans, UL 1999, 600 heures de vol dont 120 sur type et aucune dans les trois mois précédents. -passager, 46 ans, IUL de 1987, 8 000 heures de vol dont 6 000 sur type.
Conditions météorologiques :	vent 190° / 06 kt, température 30 °C, CAVOK, visibilité supérieure à 10 km, QNH 1017 hPa.

Circonstances

Le pilote indique que quelques instants après le décollage, l'ULM s'incline à droite. Il corrige vers la gauche mais le virage à droite s'accroît et l'ULM percute le sol.

L'examen de l'épave montre que les câbles des commandes des ailerons n'ont pas été croisés comme prévu et que la commande des ailerons au niveau du manche est inversée.

Les deux pilotes expliquent qu'ils ont vérifié que le mouvement du manche faisait bouger les ailerons.

Le pilote avait acheté son ULM en France en 2000 puis est parti au Canada avec cet aéronef. Il l'a utilisé sur place. L'aéronef a été démonté pour son transport en France. Le propriétaire et un représentant d'une société d'ULM l'ont réassemblé au mois de juin. C'était le deuxième assemblage de ce type de cinématique réalisé par le représentant. Il avait constaté que les câbles de commande des ailerons présentaient une tension faible mais cela ne l'avait pas inquiété.

(suite page suivante)

Le pilote effectuait son premier vol après le remontage. Il était accompagné du représentant de la société qui lui avait proposé de superviser ce vol et de lui indiquer les particularités de l'aérodrome.

Ils ajoutent qu'ils ont vérifié rapidement l'ULM avant le décollage. Ils voulaient réaliser ce vol avant midi afin de respecter une consigne locale demandant aux usagers d'éviter d'effectuer des circuits de piste entre 12 et 14 heures.